

L'EURE, terre de cinéma

CONCOURS DE SCÉNARIOS DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

EDITION 2012

Prix et Calendrier

Le département de l'Eure organise chaque année avec le Moulin d'Andé-CÉCI un concours de scénarios de courts métrages de fiction dont l'action doit se dérouler de manière significative dans le département de l'Eure et comprendre des scènes en extérieur.

Le concours est doté de plusieurs prix :

- A l'issue d'une première sélection, un comité sélectionne six lauréats. Ils bénéficient d'un atelier de réécriture au Moulin d'Andé, *Centre des écritures cinématographiques* pendant cinq jours sous la direction d'un scénariste confirmé.
- Ensuite un jury nommé par le président du Conseil général de l'Eure attribuera un premier et un deuxième prix parmi les six lauréats :

1^{er} PRIX : 2 300 €uros pour l'auteur
 12 200 €uros pour l'aide à la production

2^{ème} PRIX : 800 €uros pour l'auteur

Les dossiers d'inscription doivent être demandés au Moulin d'Andé – CÉCI

Par téléphone : du lundi au vendredi, de 10h30 à 18h30, au **02.32.59.70.06**

Par internet : ceci@moulinande.asso.fr

A partir du 20 janvier 2012 et jusqu'au 20 février 2012

Calendrier :

- Les dossiers complets doivent être envoyés au Moulin d'Andé-CÉCI au plus tard le **samedi 25 février 2012** (cachet de la poste faisant foi).
- L'atelier d'écriture se déroulera du **lundi 11 au vendredi 15 juin 2012**.
- La remise des prix est prévue à **l'automne 2012**.

L'EURE, terre de cinéma

CONCOURS DE SCÉNARIOS DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

EDITION 2012

Notice d'enregistrement des candidatures

Chaque dossier dactylographié doit comporter :

(les manuscrits ne sont pas acceptés)

1° Dans la pochette du Département de l'Eure en **1 exemplaire non relié** :

- La fiche de candidature ci-jointe complétée avec la mention du titre du film
- Le synopsis
- Le scénario développé sous forme de continuité dialoguée non relié (Typo Arial 12, interligne simple, pages numérotées, maximum 20 pages – 1 page = env. 1 min)
- Une note d'intention de l'auteur concernant le traitement et la réalisation du film
- Un curriculum vitae (détaillant notamment votre cursus de formation, votre activité professionnelle, les prix et concours obtenus)
- Éventuellement, une lettre d'intérêt d'un producteur (société agréée par le CNC)

2° En **6 exemplaires reliés** et **ne comportant aucune indication sur l'identité de l'auteur**

- Le synopsis
- Le scénario avec une couverture ne mentionnant que le titre du film (pages numérotées)
- La note d'intention

Les dossiers doivent être envoyés par l'auteur en respectant la date de dépôt :

25 février 2012, cachet de la poste faisant foi

Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas pris en considération.

Adresse d'envoi des dossiers :

Le Moulin d'Andé – CÉCI
Concours de Scénarios de courts métrages
du Département de l'Eure
65, rue du Moulin
27430 ANDÉ

L'EURE, terre de cinéma

CONCOURS DE SCÉNARIOS DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

EDITION 2012

Règlement du concours

Art 1.

Dans le cadre des actions menées en faveur du cinéma : « **L'Eure, Terre de cinéma** », le Département de l'Eure organise avec la participation du Moulin d'Andé-CÉCI, Centre des Écritures Cinématographiques, un concours annuel et francophone de scénarios de courts métrages de fiction.

Art 2.

Toute personne physique peut concourir sans condition d'âge ou de nationalité (à l'exception des précédents lauréats – primés ou ayant participé à l'atelier de réécriture - et du personnel du Conseil général de l'Eure). Les candidats mineurs doivent présenter une attestation signée d'un représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale et les autorisant à se présenter au concours.

Le scénario devra être écrit en langue française et présenté par un seul auteur. Chaque auteur ne peut déposer qu'un seul scénario. Un scénario ne peut pas être présenté plus d'une fois.

Le scénario devra être présenté sous forme de continuité dialoguée. **L'action devra se dérouler significativement dans le département de l'Eure et comprendre des scènes en extérieur.** La durée du film est limitée à 15 minutes maximum.

Art 3.

Des lecteurs sont nommés par la Direction du Moulin d'Andé-CÉCI. Ils vérifient le caractère réglementaire des candidatures et effectuent une présélection de trente à quarante projets. Tous les scénarios sont lus par au moins deux lecteurs professionnels du cinéma. Les lecteurs rédigent des lettres motivées pour les candidats non sélectionnés (scénaristes et réalisateurs).

Art 4.

Un comité de sélection de six personnes est constitué par le Moulin d'Andé-CÉCI pour examiner les dossiers présélectionnés. Il choisit les six lauréats qui seront invités à participer à l'atelier d'écriture. La participation à l'atelier d'écriture est obligatoire pour avoir accès à la deuxième phase du concours.

Le comité de sélection choisit également un septième, huitième et neuvième candidat placés en liste d'attente en cas de désistement des lauréats.

Le comité est composé :

- d'un représentant du Conseil général de l'Eure,
- de deux élèves du Lycée Senghor option cinéma,
- d'un lecteur du Céci et de deux professionnels du cinéma (réalisateur, scénariste ou producteur)

L'EURE, terre de cinéma

CONCOURS DE SCÉNARIOS DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

EDITION 2012

Art 5.

Les six lauréats participent à un atelier d'écriture de cinq jours complets au Moulin d'Andé. L'atelier est dirigé par un scénariste consultant confirmé.

Art 6.

Après l'atelier, les participants disposent d'un délai d'un mois pour déposer leur version définitive accompagnée d'une lettre d'intérêt d'une société de production agréée par le CNC – Centre national du cinéma et de l'image animée (www.cnc.fr).

Art 7.

Le Président du Conseil général de l'Eure nomme, chaque année, le président du jury et les membres. Le jury comprend cinq membres représentatifs de la profession cinématographique et un représentant du Département de l'Eure : producteur, réalisateur, diffuseur, journaliste, comédien, écrivain, technicien, représentants d'organismes du cinéma. Le jury est indépendant du comité de lecture. Il choisit deux lauréats parmi les six sélectionnés.

Art 8.

Le premier lauréat reçoit un prix de 2300 €. Son producteur (agréé par le CNC) recevra 12200 € pour la réalisation du film, selon les termes d'une convention qui précisera les règles et procédures de règlement. La convention entre le producteur et le Conseil général de l'Eure doit être signée dans l'année qui suit la remise des Prix à réception du contrat d'auteur, du calendrier et du plan de financement. Au-delà de ce délai, la décision de subvention sera annulée de droit. Le second lauréat reçoit un prix de 800 €.

Art 9.

Le premier Prix s'engage à mentionner au générique de début du film :
« Premier Prix du Concours de Scénarios de courts métrages du Département de l'Eure, avec le soutien du Moulin d'Andé-CÉCI, *Centre des Écritures Cinématographiques* ».

Les cinq autres lauréats s'engagent à mentionner au générique de fin :
« Lauréat du Concours de Scénarios de courts métrages du Département de l'Eure, avec le soutien du Moulin d'Andé-CÉCI, *Centre des Écritures Cinématographiques* ».

Ces deux mentions figureront également sur tout le matériel de promotion de l'œuvre réalisé aux frais de la société de production.

Art 10.

Les dossiers d'inscription doivent être demandés **jusqu'au 20 février 2012** au **Moulin d'Andé-CÉCI, Concours de Scénarios de courts métrages du Département de l'Eure** :
Du lundi au vendredi, de 10h30 à 18h30 :

☎ **02.32.59.70.06**

ou par e-mail : ceci@moulinande.asso.fr en communiquant vos Nom, Prénom, adresse postale et numéro de téléphone.

Après cette date, aucune demande ne sera prise en compte.

L'EURE, terre de cinéma

CONCOURS DE SCÉNARIOS DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

EDITION 2012

Art 11.

Le dossier de candidature doit obligatoirement comporter :

En un exemplaire non relié :

- La fiche de candidature ci-jointe complétée,
- Le synopsis,
- Le scénario présenté en continuité dialoguée, correspondant à un court métrage de quinze minutes maximum (Typo Arial 12, interligne simple, pages numérotées, maximum 20 pages – 1 page = env. 1 min)
- Une note d'intention de l'auteur,
- Un curriculum vitae de l'auteur (détaillant notamment votre cursus de formation, votre activité professionnelle, les prix et concours obtenus),
- Le cas échéant, une lettre d'intérêt d'un producteur (société agréée par le CNC).

En six exemplaires reliés et ne comportant aucune indication sur l'auteur, aucun nom, aucune adresse, aucune référence biographique, mais comportant une page de garde mentionnant le titre du film :

- Le synopsis,
- Le scénario,
- La note d'intention.

Les comités de sélection jugent dans l'anonymat.

Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas pris en considération.

Art 12.

Les dossiers d'inscription **doivent être envoyés au Moulin d'Andé-CÉCI**, Concours de Scénarios **de courts métrages** du Département de l'Eure - 65, rue du Moulin - 27430 ANDE (Eure) au plus tard le **samedi 25 février 2012**, cachet de la poste faisant foi.

Art 13.

Le règlement du présent concours a été déposé à la SCP Ribette-Thiéry, Huissiers de justice associés, 5, rue Tatin, BP 160 - 27406 Louviers Cedex.

L'EURE, terre de cinéma

CONCOURS DE SCÉNARIOS DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

EDITION 2012

Fiche de candidature

TITRE DU PROJET :

LIEUX DE TOURNAGE PRESSENTIS DANS LE DEPARTEMENT (27) :

.....
.....

NOM : **PRENOM :**

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Date de naissance : Nationalité :

Formation :

Si vous êtes en activité, quel emploi occupez-vous ? :

Statut :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Salarié(e) temps plein | <input type="checkbox"/> Salarié(e) temps partiel |
| <input type="checkbox"/> Intermittent | <input type="checkbox"/> Maison des artistes |
| <input type="checkbox"/> Indépendant | <input type="checkbox"/> Auteur |
| <input type="checkbox"/> Étudiant | <input type="checkbox"/> En recherche d'emploi – Autres |

Concours et Prix précédemment obtenus :

Comment avez-vous été informé de ce concours :

- Par le bouche à oreille
- Par la presse – quel titre ?
- Par une école – laquelle ?
- Via un support (affiche, carte postale, tract ?)
- Autres – préciser :

L'EURE, terre de cinéma

CONCOURS DE SCÉNARIOS DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

EDITION 2012

Exemple de présentation d'un scénario

Sortie de route Jonathan Hazan – 1^{er} prix 2008
©Noodle productions

10. INT – Chambre d'hôtel / Salle de Bain – NUIT :

Vêtu d'un marcel et d'un caleçon, Saïd se brosse les dents énergiquement, la tête baissée vers le lavabo. Il se rince la bouche puis crache l'eau. Il prend une serviette, s'essuie la bouche, puis se regarde dans le miroir accroché au-dessus du lavabo. Il remarque les grosses lunettes de son père posées sur une tablette face à lui. Il les fixe un instant, puis les saisit.

Il ouvre les branches des lunettes, semble hésiter, puis les met sur son nez. Elles sont démesurément trop grandes pour lui. Il se regarde un instant dans le miroir avec. Il prend un air sévère, et observe son visage sur les côtés : elles renforcent sa ressemblance avec son père.

11. INT – Chambre d'hôtel – NUIT :

Saïd se dirige vers le lit superposé. Il regarde son père, pose ses lunettes sur la commode à côté de lui, puis monte. Une fois arrivé sur son lit, il éteint la lumière. Il contemple le plafond. En-dessous de lui, on peut voir le corps de Kaddour dépasser, allongé sur le lit du dessous.

KADDOUR

Elle me manquera toujours.

Saïd affiche un regard déstabilisé.

KADDOUR

Je ne voulais pas en arriver là.

SAID (hors de lui)

Ferme-la ! Je t'interdis de parler d'elle ! T'as compris ?

Saïd attend une réponse venant de Kaddour qui ne vient pas. Plus un bruit. Saïd se met sur le côté en position fœtale. Il ferme les yeux, et se force à dormir.